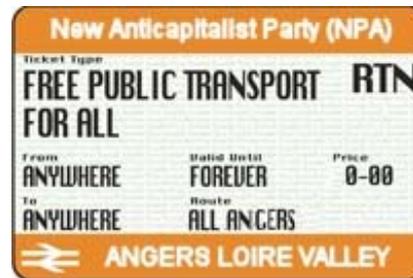




DES TRANSPORTS EN COMMUN GRATUITS À ANGERS, C'EST POSSIBLE !



LES TRANSPORTS GRATUITS SONT UNE URGENCE SOCIALE ET ECOLOGIQUE !

Ce samedi 25 juin, c'est l'inauguration de la première ligne de tramway d'Angers. Pendant 9 jours, cette ligne sera gratuite, pour inciter les Angevins à la découvrir et à l'utiliser. Pour notre part, nous pensons que c'est toute l'année que le tram devrait être gratuit, et pas seulement le tram, mais toutes les lignes de bus !

Aujourd'hui, à cause de la spéculation immobilière, les loyers et le prix des logements augmentent de plus en plus, notamment dans les centre-ville. Ceux d'entre nous qui ont des revenus moyens ou à plus forte raison faibles (et le Maine-et-Loire est un département à bas salaires) sont donc de plus en plus rejetés en périphérie, quand ce n'est pas à vingt ou trente kilomètres de leur lieu de travail. Tout cela, conjugué avec l'absence, l'insuffisance et le coût des transports en commun, induit un développement anarchique, exponentiel et de plus en plus coûteux pour ceux qui y sont contraints, du fait de l'augmentation des carburants, de l'usage des voitures individuelles. Il en découle à la fois la saturation grandissante, matin et soir, des grands axes qui mènent à Angers ou qui la traversent, ainsi que des difficultés de stationnement, sans parler de la pollution qui en résulte

et qui aggrave la situation sanitaire de la population (augmentation des problèmes respiratoires, notamment chez les jeunes enfants).

Si nous voulons vraiment résoudre ces problèmes, **il faut bien sûr d'abord des mesures sociales : bloquer l'augmentation des loyers**, et pour les faire baisser, **construire massivement des logements sociaux dans les villes-centres**, là où se trouve l'essentiel des emplois, en n'oubliant pas au passage de **réquisitionner les logements vides**. Mais il faut aussi inciter dès aujourd'hui ceux qui en ont la possibilité à prendre les transports en commun plutôt que leur véhicule personnel. Et la première mesure incitative, c'est d'**agir sur le coût** : à coût égal, en effet, la voiture est plus confortable et disponible sans attente, ce qui gagne du temps (à condition évidemment qu'il n'y ait pas d'embouteillages !) quand on a à faire un long trajet domicile-travail. Mais si le coût d'utilisation est nul, et aussi bien sûr si la fréquence des moyens de transports en commun est suffisante, alors on peut espérer que l'usager change ses habitudes.

LES TRANSPORTS EN COMMUN GRATUITS, CE N'EST PAS UNE UTOPIE, CELA EXISTE DEJA DANS PLUSIEURS VILLES !

D'ores et déjà une politique de transports publics gratuits est appliquée par des municipalités ou des agglomérations **de gauche** (Aubagne, agglomération de 100 000 habitants, à majorité PCF-PS-Modem, depuis 2009) **comme de droite** (Châteauroux - 76 000 h, et Vitré - 64 000 h, depuis 2001, mais aussi Compiègne - 70 000 h, Gap - 38 000 h, toutes à direction UMP). Et tout cela avec succès paraît-il, puisque le nombre d'utilisateurs des bus y a augmenté, tandis que le trafic

automobile et donc la pollution induite ont baissé. La seule question qui se pose donc est : qu'est-ce qui empêche les dirigeants socialistes, écologistes, centristes et umpistes de notre agglomération, notamment le tandem formé à la tête d'Angers Loire Métropole (ALM) par Jean-Claude Antonini (président PS) et Marc Laffineur (vice-président UMP), de faire de même à Angers ?

COMMENT LES FINANCER ?

On nous dit que cela coûterait trop cher aux contribuables. En réalité, les transports en commun sont déjà largement financés par l'argent public : ainsi, dans le coût global des transports, dans notre agglomération comme ailleurs, **les ventes de tickets ou d'abonnements au réseau ne représentent qu'une petite partie du coût réel**. A Châteauroux, par exemple, elles ne représentaient que 14 % des recettes avant le passage à la gratuité en 2001, et leur suppression a été financée par une augmentation modérée du versement transport (une taxe qui concerne les entreprises de plus de 9 salarié-e-s) et la suppression des frais de billetterie, dans le cadre d'une politique écologiste volontariste.

D'ailleurs, **toutes les grandes dépenses d'infrastructures, d'équipements et de matériels sont réalisées par les municipalités ou les agglomérations**. Ainsi, chez nous, c'est ALM qui a financé les infrastructures du tramway et acheté les matériels, les bus comme les rames de tramway. Au passage, d'ailleurs, remarquons que question coût, l'instauration de la gratuité aurait permis à ALM d'économiser la partie du million et demi d'euros programmé qui a été d'ores et déjà dépensée pour installer dans les bus et les rames de tramway les bornes de la nouvelle carte électronique d'abonnement et de paiement *A'tout*. Mais si l'on veut faire des économies, il y a aussi une autre piste !

PLUS UN SOU POUR LES ACTIONNAIRES DE KEOLIS ! ANGERS LOIRE METROPOLE DOIT REPENDRE LES TRANSPORTS PUBLICS EN REGIE DIRECTE !

Ainsi, quand nous payons nos abonnements ou nos tickets, une partie de notre argent profite directement aux actionnaires et aux grands patrons de Keolis, dont le but n'est pas philanthropique, mais de faire des profits en utilisant les infrastructures financées par l'argent public, c'est-à-dire par nous ! Ce scandale doit cesser !

C'est pourquoi **nous proposons qu'Angers Loire Métropole reprenne en régie directe l'ensemble des transports publics de l'agglomération, avec tout le personnel de Keolis**. Après tout, la plupart du temps, si nous prenons les transports en commun, c'est pour aller nous former, pour travailler ou faire des courses, et nous ne voulons pas que nos déplacements contraints servent à financer sur notre dos une entreprise capitaliste privée, que ce soit par des subventions publiques ou bien en payant notre ticket !

Quant à l'argent ainsi récupéré sur les dividendes des actionnaires, il permettra à la fois d'améliorer le réseau de transports et de satisfaire les revendications légitimes des actuels salariés de Keolis !

Angers, le 25 juin 2011

QUI EST DERRIERE KEOLIS ?

Keolis Angers est une filiale à 100 % de Keolis, société anonyme multinationale au capital de 46.561.500€ dont le siège est à Paris. En France, Keolis contrôle un tiers du marché du transport public urbain et interurbain. Cela représente 52% de son chiffre d'affaires, le reste étant réalisé à l'international, en particulier au Québec. En 2010, le groupe employait dans le monde 47200 salariés, dont plus de 22000 conducteurs et possédait 200 filiales et son chiffre d'affaires s'est élevé à 4,1 milliards d'euros. En 2011 son capital est détenu :

- à 56,7 % par la **SNCF**, établissement public dont la direction est nommée par le gouvernement français,
- à 40,8 % par **Kebexa**, dont les actionnaires sont par ordre d'importance : à hauteur de 50 % la **Caisse de dépôt et placement du Québec**, caisse de retraite paragouvernementale dont les administrateurs sont nommés par le gouvernement du Québec, pour 43,6 % **Axa private equity**, filiale du groupe d'assurances **Axa**, et enfin pour 6,4 % le fonds d'investissement **Pragma** (depuis avril 2007).
- à 2,5 % par les cadres de Keolis.

Or en 2009, selon le dernier rapport financier publié sur leur site, le groupe Keolis a distribué à ses actionnaires 46 millions d'euros sous forme de dividendes et ses 11 principaux dirigeants se sont réparti 3,9 millions d'euros... soit près de 1000 euros par jour et par patron !



Comités du NPA 49

Mail : npa49@yahoo.fr

Tél./Rép./Fax : 02 41 25 19 10

Blog : <http://npa49.free.fr/>